

LA TOUVRE

n°4

Eté
2001



Semestriel édité par le Syndicat Intercommunal
d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre

Renaissance de saison

Page 2 - 3

Tour d'horizon des sites aménagés
par le syndicat.



Photo Agglo

Une nouvelle équipe d'élus au service des riverains

Page 4

Le cygne tuberculé

Page 5

Une fiche technique concernant le plus
majestueux des oiseaux de notre rivière.

Cet été ne faisons rien

Eloge à la paresse.

Chasse au gibier d'eau

Page 7

Un équilibre indispensable.

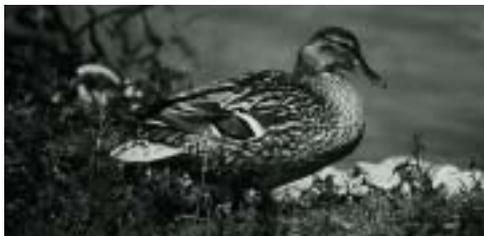


Photo Fédération des chasseurs



Cet été, prenons le temps de vivre la Touvre

Photo SIAHP de la Touvre



Edito

C'EST avec plaisir mais aussi avec humilité que j'écris cet éditorial. En effet, assurer la succession de la présidence du Syndicat intercommunal hydraulique et piscicole de la Touvre est pour moi un honneur et une marque de confiance, mais également une lourde responsabilité dont je mesure bien toute l'ampleur. Le travail effectué depuis plusieurs années par l'équipe de vos délégués élus et des permanents du syndicat a permis de nous faire prendre conscience de la richesse qu'est La Touvre. Cette rivière unique en France, en Europe, est bien plus qu'un paysage quotidien pour nous tous riverains, c'est une partie de notre vie. Nous en buvons l'eau. Nous nous y délassons, nous nous y rencontrons...

Jacques BOMMARCHOU, président durant 18 ans et désormais président d'honneur, a lancé les chantiers que vous connaissez bien maintenant. Dans cette ligne-là, je souhaite continuer à mener avec vous, pour nous et nos enfants, des actions de valorisations et de sauvegarde de notre rivière la Touvre. Elles seront conduites en étroite

collaboration avec les riverains, les associations concernées et nos nombreux partenaires, tels la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt, le Conseil supérieur de la Pêche, ou la Cellule Rivière du Conseil général, qui contribuent grandement à la réalisation de nos projets. La mise en place des passes à canoës et à poissons fait partie de ce programme. Il s'agit non seulement de favoriser le développement de la faune mais aussi de permettre aux pratiquants du canoë-kayak de circuler facilement sans débarquer. Chaque citoyen est responsable du devenir de La Touvre. Il n'appartient qu'à nous tous de préserver, d'entretenir cet écosystème fragile pour préserver notre bien-être et léguer à nos enfants cette richesse inestimable. L'équipe du SIAHP de La Touvre est à votre service, au service de votre rivière pour mener à bien cette mission.

Daniel Opic
Président du SIAHP de la Touvre
Adjoint au maire de Gond Pontouvre
Conseiller régional



Renaissance

Depuis les travaux réalisés sur les sites expérimentaux, nous attendions tous de découvrir l'épanouissement printanier et estival. Cette attente est bien récompensée... Nous vous proposons de faire le circuit des sites, nous vous délivrerons quelques-uns des secrets.

Foulpougne

Commune de Gond-Pontouvre

Laissez votre véhicule sous le viaduc et traversez à pied la Touvre. Vous quittez progressivement l'environnement minéral. Le petit pont de bois, quelques enrochements à droite. Vous voilà à pied d'œuvre pour cheminer au travers des herbes folles, sous-bois et berges de la Touvre. Vous pourrez redécouvrir dans une ambiance nature de nombreuses essences d'arbres de notre rivière grâce aux poteaux de présentation. Chacun reprend le nom commun, scientifique, la silhouette de l'arbre et de sa feuille. Vous découvrirez les spécificités ou utilités de ces essences. Sur ce site comme sur les trois autres, ces poteaux servent de support d'information et de pédagogie pour les groupes en découverte. Sachez tout de même que pour obtenir cet environnement « nature », les techniciens du SIAHP passent au moins une fois par semaine pour suivre les plantations et surtout pallier l'incivisme de nos concitoyens en ramassant près de deux sacs de déchets par semaine !

Le Square Montalembert

Commune de Ruelle-sur-Touvre

Le square a retrouvé son côté pimpant et convivial. Les espaces sont dégagés. La perspective est splendide. La pointe du square, comme un navire dont le capitaine serait la statue de Montalembert, est un lieu bien agréable. Le saule pleureur a retrouvé toute sa majesté. Au même titre qu'ailleurs, des panneaux et poteaux vous guident. Mais observez bien, vous découvrirez des merveilles... Quelques iris d'un bleu profond charmeront votre moment de détente. Le square, entre ces enrochements végétalisés et son esplanade structurée, représente bien la Touvre. Il synthétise l'imbrication de la nature et de l'urbanisation.



Photo Agglo



Photo SIAHP de la Touvre



Photo Agglo

Comprendre pour respecter

Le parcours qui vous est proposé sur les sites vous permettra de saisir l'importance de la rivière dans notre environnement.

Après ces différentes découvertes, vous aurez un aperçu des thématiques suivantes :

- Les activités économiques sur la Touvre, sur l'Esplanade.
- La ripisylve, à la Plaine de jeu.
- La Touvre support de déplacement pour la faune, à Foulpougne.

Nous vous proposons de découvrir toutes les essences les plus communes.

Au fait combien sont recensées sur les poteaux des quatre sites ?





de saison

La Plaine de jeux

Commune de Magnac-sur-Touvre

Ce printemps, cette partie de la Touvre fut le lieu de prédilection des cygnes. De très nombreux couples et juvéniles se sont retrouvés. Ils étaient chassés de l'amont par quelques mâles dominants.

L'espace aménagé est valorisé par les panneaux explicatifs. Vous comprendrez l'étagement de la végétation de la ripisylve. Un panneau explique en détail sur des exemples concrets l'implication des activités humaines sur la Touvre. Sur ce lieu, comme sur les autres, l'équipe du syndicat fait un suivi hebdomadaire des plantations.



Photo Aggebs

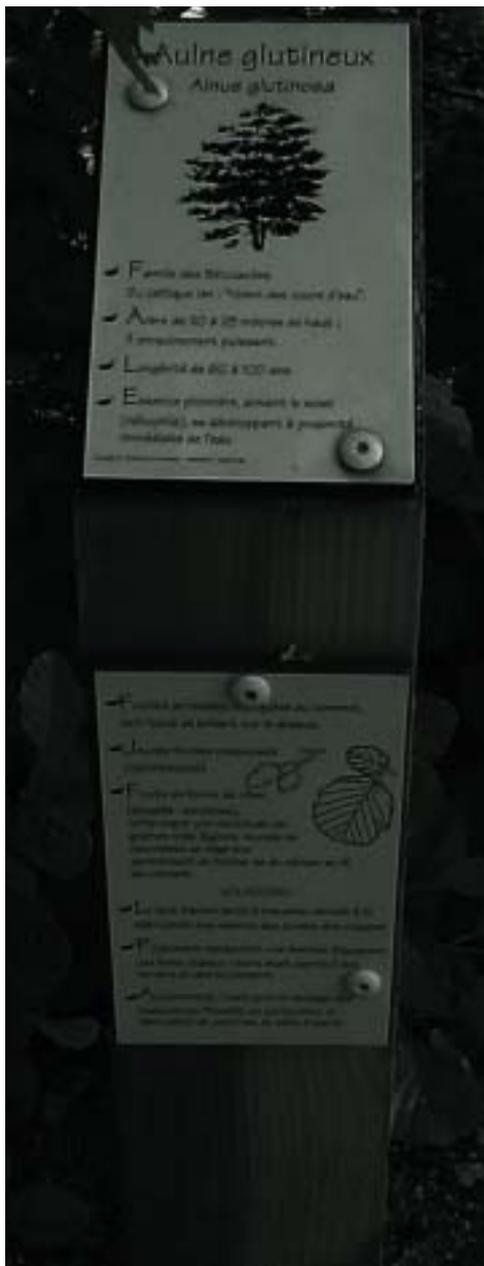


Photo Aggebs

L'Esplanade

Parcelle syndicale

Ce site prend forme petit à petit. La difficulté en est sa constitution. Réalisé sur des remblais, le pari est d'en faire un espace naturel. Les pêcheurs ne s'y trompent pas. La facilité d'accès à l'eau favorise une activité régulière. Du global au particulier, de l'ambiance générale au détail, en cherchant bien vous pourrez trouver dans la deuxième partie du site des orchis abeilles, l'une des 60 sortes d'orchidées que contient notre département. Vous pourrez voir aussi que les ragondins et rats musqués sont sans pitié pour nos berges... ainsi que pour certains de nos jeunes plants. Nous avons dû renouveler environ 5 % de ceux-ci. Quelques bancs permettent de contempler la rivière et d'observer la faune et la flore.



Le mot du technicien-rivière



Notre équipe passe sur tous les sites au moins une fois par semaine. Nous sommes toujours étonnés de trouver de nombreux détrit.

Pourtant, chacun admire et apprécie ces lieux, pour tous les usages qu'ils proposent : rêverie, pêche, footing... Pourquoi donc certains laissent canettes, pochettes d'hameçon, papier gras... Etourderie ou manque de respect ? Le résultat est atterrant : des lieux splendides souillés par négligence. L'équipe du syndicat ramasse ces détrituts mais ce n'est pas sa mission première, nous sommes là pour valoriser le site. Nous y contribuons tous en le respectant.





Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre

Le SIAHP de la Touvre a été créé par arrêté préfectoral du 12 novembre 1969. Il regroupe les communes de Touvre, Magnac-sur-Touvre, Ruelle et Gond-Pontouvre. Son siège social est en mairie de Magnac-sur-Touvre. Son Président est Daniel Opic, chaque commune dispose de deux représentants au Comité Syndical. Les élus sont assistés par une secrétaire, Brigitte Baptiste, et de Goulc'hen Pochat, technicien rivière.

Président d'honneur

- Jacques BOMMARCHOU

Liste nominative des délégués

Commune de Touvre

- Jean-Claude BONNEVAL
Vice-président
- Christian POUPON

Commune de Magnac sur Touvre

- Bernard CONTAMINE
- Richard RENOULLEAU
Vice-président

Commune de Ruelle sur Touvre

- Jacques BERNARD
Vice-président
- Bruno PERONNET

Commune de Gond Pontouvre

- André BEGOU
- Daniel OPIC
Président



Photo Agglo

Le canoë-kayak à Ruelle

Pour les sportifs, brillante performance de l'équipage canoë biplace Emmanuel Lanchais – Frédéric Pasturaud, sélectionné pour les championnats d'Europe en Italie. Stéphanie Lhomme termine cinquième française aux piges pour ces championnats d'Europe et manque de très peu cette année la sélection. Anthony Dardilhac se classe deuxième cadet au classement numérique national. Anthony, Julie, Michel, Quentin Thibault sont champions régionaux dans leur catégorie.

L'été à Ruelle

Une animation d'été accueille en matinées les groupes de jeunes constitués. Les après-midi verront la suite des semaines initiatives imaginées en 2000 qui avaient eu beaucoup de succès. Le CSAR propose encore les semaines initiatives canoë-kayak/tir à l'arc, avec au choix les deux disciplines ou une seule. Tout a lieu aux Seguins, au local du club canoë (accès fléché). L'animation commence le 2 juillet pour se terminer le 31 août. Le coût de la semaine est de 225 F pour une activité, 400 F pour deux activités, de 14 h à 16-17 h du lundi au samedi. Le matériel est fourni pas l'association. Comme chaque année, le club canoë organise aussi des descentes de la Touvre accompagnées les vendredis en fin d'après-midi et les mardis en semi-nocturne (départ vers 20 h) ou sur demande pour des groupes assez importants. Le coût en est de 40 F par personne.

CSAR Canoë

Valoriser et expliquer le milieu sont deux missions fondamentales de l'équipe du syndicat.



Photo Agglo



Photo Agglo

Dialogue et concertation

2001 doit être l'année du dialogue et de la concertation, clé de voûte d'un partenariat actif autour de la rivière Touvre.

Objet de toutes les convoitises et, de fait, source de conflits multiples intarissables, la Touvre nous anime tous à l'évidence d'une passion débordante. Que l'on soit riverain, élu local, industriel ou pêcheur devant l'Eternel, on peut s'aventurer à dire que nous sommes tous pour beaucoup un peu amoureux de cette rivière et des innombrables qualités qui ont bâti sa réputation nationale. En ce sens, sensibles à ce joyau aquatique, nous sommes aujourd'hui préoccupés par son devenir et ce, parce que nombreux sont ceux qui ont considéré à tort ce cours d'eau remarquable comme un bien inépuisable, une ressource simplement renouvelable. Ainsi, l'eau, les berges, les ouvrages et les poissons souffrent d'une exploitation à tout crin ou à l'inverse d'une désaffectation totale. Une plaie

s'est ouverte depuis longtemps, blessure que l'on se doit tous de soigner. Aussi, rassemblés logiquement autour de cette rivière malade, une même volonté devrait se faire jour pour préserver cet espace et tendre à la maîtriser sereinement. Les pêcheurs, témoins des agressions régulières sur cette rivière, ont proposé depuis de longues années des outils pour remédier durablement à tous les maux de La Touvre. Ils souhaitent aujourd'hui plus qu'hier que tous les acteurs portent de concert un projet destiné à restaurer et valoriser cette rivière remarquable.

Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique
60, rue de Bourllion – 16160 Gond Pontouvre





Le cygne tuberculé

Cygnus olor

Le cygne tuberculé est le plus lourd oiseau volant d'Europe. Certains mâles peuvent atteindre 20 kg. Mâles et femelles arborent une livrée entièrement blanche, le mâle se distinguant par son aspect plus lourd et par une caroncule (renflement corné surplombant le bec) plus proéminente. Les jeunes ont un plumage gris et le bec rosé. Leur plumage devient blanc vers l'âge d'un an.

Le cygne est essentiellement végétarien, mangeant des plantes aquatiques et leurs racines. Il pâture à la manière des oies dans les prairies humides. Mollusques et insectes aquatiques peuvent compléter son menu.

L'accouplement a lieu en mars-avril. Pendant la période des amours, le mâle et la femelle exécutent de véritables ballets nautiques. La femelle pond ses œufs dans un nid de grande dimension, formé par un amas de végétaux situé à terre, toujours à proximité de l'eau. La femelle pond entre 5 et 7 œufs, à 48 heures d'intervalle. L'incubation, surtout assurée par la femelle, commence avec la ponte du dernier œuf, si bien que tous les poussins éclosent ensemble, 34 à 38 jours plus tard. Les petits cygnons quittent le nid peu après l'éclosion, mais restent avec leurs parents jusqu'à l'hiver. Ils atteindront leur maturité sexuelle vers 2 ans.

Les cygnes sont très territoriaux et le mâle peut se montrer très agressif pour défendre son domaine, adoptant une posture typique, ailes gonflées au-dessus de son dos, cou arqué, tête baissée.

Jadis strictement sauvage, le cygne a été domestiqué dès le Moyen-Age pour orner les parcs des châteaux.



Photo SIAFP de la Tourne

Le cygne dans la mythologie grecque

Zeus tombe amoureux de Lédia, la belle épouse du roi Tyndare. Pour la séduire, Zeus se transforme en cygne et vient nager près d'elle, un jour où Lédia prend son bain dans la rivière. Un aigle apparaît soudain et prend en chasse le cygne, qui vient se réfugier dans les bras de Lédia et reprend sa forme divine. Héra, épouse de Zeus, se venge sur Lédia en mettant dans son ventre deux œufs si gros qu'elle meurt en les mettant au monde.

Le cygne en astronomie

La constellation du Cygne est visible au zénith pendant l'été. Ses 5 principales étoiles forment une croix latine ou encore l'ossature d'un cygne dont la tête serait Albiréo et la queue Deneb.



Photo Agnelos

Le cygne dans la peinture

- *Léda et le cygne*, de Léonard de Vinci (1513) Galerie Borghèse – Rome
- *Cygnes*, de Berthe Morisot (1885)
- *Le Cygne*, de Matisse (1932)

Le Cygne dans la littérature

- *Le Vilain petit canard*, d'Andersen
- *Le Cygne*, de Baudelaire - Les Fleurs du mal (1821-1867)
- *Le Cygne*, de Sully Prudhomme (1839-1907)
- *Le Sonnet du cygne*, de Stéphane Mallarmé (1842-1898)

Le cygne dans la musique classique

- *Le Lac des cygnes*, de Tchaikowsky (1840-1893)
- *Le Carnaval des animaux*, de Saint-Saens (1835-1921)



Photo SIAFP de la Tourne

Famille des anatidés

Ordre des ansériformes

Taille : 1,50 m

Envergure : 2,20 m

Poids : 15 kg





Cet été, ne faisons rien !

Au printemps, la nature s'éveille, les bourgeons et les boutons apparaissent, de nouvelles plantes sortent de terre. En été, avec la chaleur, la sève monte, les plantes se développent, la nature s'épanouit.



Photo Agglo

Et si la flore s'épanouit, la faune en profite également. La Touvre et ses rives, la diversité des milieux, constituent des habitats de choix pour de nombreux animaux – mammifères, insectes, oiseaux, poissons – qui profiteront également de la belle saison pour se développer.

Pour une fois, n'intervenons pas, laissons faire la nature.

Cela ne veut pas dire que nous allons laisser le domaine à l'abandon. Au contraire, nous allons lui donner le temps de se développer, de s'enrichir. Nous allons ainsi favoriser la dynamique des différents écosystèmes, en n'intervenant pas pendant leur développement, en ne contrariant pas leur équilibre.

Les interventions de rafraîchissement reprendront en septembre-octobre, lorsque les températures commenceront à baisser. La sève va descendre, la croissance de la flore va diminuer, voire s'arrêter.

Alors nos interventions ne risqueront plus de gêner l'épanouissement de la flore.



Photo Agglo





De la pratique de la chasse au gibier d'eau sur la rivière La Touvre

De nombreux riverains et promeneurs de la vallée de la Touvre s'interrogent souvent sur la réglementation en matière de chasse, en particulier au gibier d'eau, sur la rivière et ses abords. Il nous a paru opportun d'interroger à ce sujet les services compétents de la Fédération départementale des chasseurs, en particulier M. Galineau, Technicien supérieur de cet organisme, domicilié à Mornac, et chargé du suivi des populations d'oiseaux sur ce secteur.

SELON M. GALINEAU, la pratique de la chasse au gibier d'eau sur cette vallée très urbanisée doit permettre une préservation des espèces et de la sécurité publique, tout en autorisant un loisir pour les chasseurs locaux. La réglementation en la matière repose sur des textes et des aspects différents, mais complémentaires et indissociables.

Permis de chasser

Selon l'article L.223-1 du Code Rural, « nul ne peut pratiquer la chasse s'il n'est titulaire et porteur d'un permis de chasser visé et validé ».

Autorisation du propriétaire

Toute personne qui veut chasser sur la Touvre et ses abords doit posséder l'autorisation du propriétaire ou de ses ayants-droits. La loi indique que nul ne peut chasser sur la propriété d'autrui sans son consentement. Ce droit peut être abandonné ou laissé à une société de chasse ou à un particulier. Pour une société de chasse, le chasseur doit être muni de sa carte de sociétaire.

Sécurité publique

L'arrêté préfectoral du 15 mai 1991 indique qu'il est interdit de faire usage d'armes à feu dans un rayon de 150 mètres autour des stades, lieux de réunions publiques, bâtiments et constructions dépendant des aéroports, usines, ateliers, bâtiments agricoles, habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin), parcs et enclos. Les chasseurs des communes limitrophes à la Touvre doivent être particulièrement vigilants à cet égard.

Jours et heures de chasse

La nouvelle loi chasse du 26 juillet 2000 interdit la pratique de la chasse à tir du mercredi 6 h au jeudi 6 h. Cette interdiction ne s'applique pas aux postes fixes pour la chasse aux colombidés du 1er octobre au 15 novembre.

Les règlements intérieurs des sociétés de chasse peuvent être plus restrictifs et n'ouvrir la chasse que deux jours par semaine. Chaque chasseur doit donc prendre connaissance du règlement de sa société avant de chasser.

Horaires : le gibier d'eau peut être chassé deux heures avant le lever du jour, sauf le dimanche de l'ouverture, où toutes les espèces ne peuvent être chassées qu'à partir de 8 h. Le soir, le gibier d'eau peut être chassé deux heures après l'heure légale du coucher du soleil (loi chasse du 26/07/2000).

Période de chasse

Selon l'arrêté préfectoral d'ouverture et de clôture de la chasse, les oiseaux d'eau peuvent être chassés du jour de l'ouverture générale (10/09/2000 pour la dernière campagne) à la fermeture générale (28/02/2001 pour la saison écoulée). Cependant, le gibier d'eau connaît des dates de fermeture spécifiques, conformément à la loi du 26/07/2000 et du décret du 01/08/2000. C'est ainsi que le colvert a fermé le 31 janvier dernier, alors que la chasse aux bécassines a été clôturée le 10 février. Pour toute précision à ce sujet, consulter l'arrêté annuel de la chasse affiché en mairie.

Espèces d'oiseaux chassables

Trente-huit espèces d'oiseaux d'eau sont autorisées à la chasse, dont les plus communes sur le Touvre sont le canard colvert et la poule d'eau (très peu chassée). D'autres espèces comme le cygne tuberculé, le grèbe castagneux, l'aigrette garzette ou le grand cormoran, observés sur cette rivière, sont des espèces protégées, donc non chassables. Un prochain article traitera des oiseaux aquatiques suivis et recensés sur ce cours d'eau.



Photo Fédération des chasseurs

Cas particuliers de la Réserve de chasse et de faune sauvage des Sources de la Touvre

Afin de préserver les équilibres biologiques de la Touvre et des espèces qui ont choisi cette zone comme lieu de repos et de reproduction, il a été institué, par un arrêté préfectoral daté du 5 mai 1993, une Réserve de chasse et de faune sauvage sur la portion de rivière comprise entre les résurgences et le Pont de Magnac, ainsi que sur toutes les parcelles bordant la rivière. Tout acte de chasse est interdit dans cette réserve. Cet arrêté, valable pour 6 ans, a été reconduit en 1999.

La réglementation en matière de chasse est complexe et évolutive. De ce fait, cet article ne saurait être exhaustif et complet pour toutes les espèces et les modes de chasse relatifs au secteur de la Touvre. Les services de la Fédération départementale des chasseurs de la Charente restent à la disposition de tous les lecteurs qui souhaiteraient des informations complémentaires.



Photo Fédération des chasseurs

Fédération des chasseurs :
Maison de la Chasse et de la Nature
Rue des Chasseurs
Zone d'emploi
16400 Puymoyon
Tél. 05 45 61 50 71
Fax 05 45 61 41 53





Les questions des riverains

Envoyez vos questions au journal «*La Touvre*», SIAHP, Mairie 16600 Magnac-sur-Touvre

Où en sont les travaux suite aux dégâts de la tempête ?

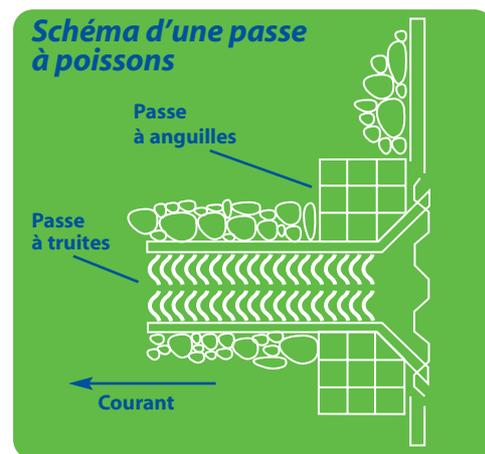


Photo SIAHP de la Touvre

La première tranche des travaux est maintenant terminées. Le technicien du syndicat ayant contacté tous les propriétaires riverains, une grande majorité d'entre eux a fait réaliser les travaux nécessaires par son intermédiaire. Cette rencontre a par ailleurs été l'occasion pour le syndicat de récupérer la rétrocession de certains baux de pêche.

Comment fonctionnent les passes à poissons ?

Pour les poissons migrateurs, comme la truite fario et l'anguille, fréquentant la Touvre, un obstacle artificiel tel que digue ou barrage est infranchissable. Pour rétablir leur circuit migratoire, il est alors indispensable de réaliser une passe à poissons. Pour la truite, la passe se composera de ralentisseurs à chevrons qui vont créer une sorte d'escalier, permettant au poisson de remonter le courant niveau après niveau. Pour l'anguille, il faut recréer un substrat de reptation, composé d'une sorte de paillason à longs poils lui offrant les moyens de lutter contre le courant.



Je suis animateur en centre de loisirs, et je souhaite faire une sortie sur le thème de l'écologie autour de la Touvre. Qui dois-je contacter ?

Il faut prendre contact avec le technicien rivière, Goulc'hen Pochat, au Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole (SIAHP) de la Touvre, à la Mairie de Magnac sur Touvre, (05 45 37 14 50). Selon le ou les sujets que vous souhaitez aborder, il organisera un circuit de découverte de la rivière et de son écosystème. Les sites aménagés par le SIAHP vous permettent déjà de vous familiariser avec l'écologie de la rivière : Sur l'Esplanade (parcelle syndicale) : L'eau est un support d'activités économiques, mais également un support de vie pour les plantes et les animaux ; A la Plaine de Jeux (Magnac sur Touvre) : La rivière constitue un écosystème fragile qui peut être menacé par différents types de pollution ; Au Square Montalembert (Ruelle sur Touvre) : Le square, point de rencontre entre l'histoire, le milieu naturel et le milieu urbain ; A Foulpouagne (Gond-Pontouvre) : La rivière, support de déplacement pour les poissons et pour les hommes.



Photo Agglo

SUR LA BERGE, QUELLES ESPÈCES VÉGÉTALES RENCONTRE-T-ON ?

La berge, c'est la zone de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Elle se divise en deux parties :
- le pied de talus est la zone soumise à l'action quasi-permanente du courant ; elle est située sous le niveau des eaux.
- Le talus proprement dit n'est qu'occasionnellement en contact avec le courant ; il est situé au-dessus du niveau moyen des eaux.

La végétation des berges est soumise à des conditions de vie très contrastées. Elle doit s'adapter à des changements brusques, résister aux inondations ou au dessèchement en cas de basses eaux prolongées, recoloniser les zones d'érosion, etc.

A mesure que les terrains s'élèvent, la fréquence et la durée des submersions diminuent, et avec elles l'apport des fertilisants et l'impact des crues, tandis qu'augmente la longueur des périodes sèches où la végétation n'est pas perturbée. Il en résulte une zonation de la végétation, qui dépend de la forme, de la pente et du substrat de la berge, mais aussi de la profondeur de l'eau, de sa richesse en éléments nutritifs, de la vitesse du courant.

Dans l'eau : Plantes aquatiques et semi-aquatiques

- Le roseau
- Le carex
- Le jonc
- L'iris d'eau
- Le phragmite
- La massette

A proximité de l'eau : des végétaux supportant une alternance d'immersion et d'assèchement (forêts alluviales et prairies humides) – arbres à bois tendre

- L'aulne
- Le saule marsault
- Le saule pourpre,
- Le saule des vanniers,
- Le saule blanc

Sur le talus de berge

- Le sureau noir
- Le noisetier
- L'aubépine
- La viorne
- Le fusain
- Le cornouiller

En milieu de talus

- Le peuplier noir
- L'orme champêtre
- Le frêne
- Le charme
- L'érable champêtre

En haut de berge

- L'érable sycomore
- Le platane
- Le merisier
- Le chêne
- Le tilleul

La Touvre est un semestriel édité par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre (Mairie de Magnac-sur-Touvre 16 600 Magnac-sur-Touvre – Tél.: 05 45 37 14 50).

Directeur de la Publication : Daniel Opic. Conception-Réalisation : Aggelos (05 57 77 83 83). Impression : PubliTyp (Gradignan-33). Dépôt légal à parution. ISSN en cours. Ont participé à ce numéro : Goulc'hen Pochat, M. Galineau.

